

## Contestation d'une décision du Conseil de classe ou du Jury de qualification

### La procédure interne

L'élève et les parents envoient un courrier adressé à la direction 2 jours scolaires ouvrables après la communication de la décision du Conseil de classe (cf. *remise des bulletins*) avec un argument ou un élément nouveau que le conseil de classe n'aurait pas pris en compte et demandent de réexaminer leur décision.

La notification de la décision à l'issue de la procédure de conciliation interne doit être :

- soit remise en mains propres au requérant contre accusé de réception
- soit envoyée par recommandé.

### Procédure externe

Pour introduire un recours externe il faut obligatoirement avoir introduit une demande de conciliation interne (recours interne) et avoir eu une réponse négative.

Le recours externe est une lettre argumentée qui permet de contester la décision du Conseil de Classe suite à une procédure de conciliation interne concernant la réussite partielle (AOB) ou l'échec de l'élève (AOC). Le recours externe ne peut pas être utilisé contre les décisions de refus du certificat de qualification par le Jury de qualification.

### **Intenter un recours externe ne sert pas à:**

- obtenir une seconde session ;
- contester une seconde session ;
- contester la décision du Jury de qualification ;
- faire sanctionner un professeur, la direction, un éducateur, etc...

Où devez-vous envoyer votre recours ?

Ce recours peut être introduit soit par voie recommandée à l'adresse suivante :

### **Service de la Sanction des études**

Conseil de recours  
Bureau 1F140

Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles

soit par voie électronique : « E-recours » via la nouvelle plateforme « E-recours ». Le formulaire de demande de recours est accessible via Mon Espace, en allant sur le lien suivant : <https://recours-externe-secondeaire.cfwb.be>. Le formulaire de demande de recours est également accessible via Mon Espace, dans l'onglet « Mes démarches ».

**Important** : une copie du dossier doit également être envoyée par recommandé au chef d'établissement.

**La décision du conseil de recours est envoyée au requérant par voie recommandée.**

Le formulaire de demande de recours est accessible via Mon Espace, en allant sur le lien suivant : <https://recours-externe-secondeaire.cfwb.be>

Le formulaire de demande de recours est également accessible via Mon Espace, dans l'onglet « Mes démarches ». La circulaire 9297 permettra aux usagers de cliquer directement sur ce lien.

Afin d'avoir accès à la version numérique de la circulaire, il suffira de taper le nom complet de celle-ci suivi de son numéro dans un moteur de recherche. Ce lien se retrouve également sur la page intitulée « LES RE COURS CONTRE LES DÉCISIONS DES CONSEILS DE CLASSE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE » qui se trouve sur le site enseignement.be.

« Mon Espace » est le guichet électronique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le demandeur qui introduit un recours externe peut y accéder à tout moment via Mon Espace où il devra s'identifier de façon sécurisée.

L'accès se fait :

- soit avec la carte d'identité électronique de l'élève majeur(e) ou des parents de l'élève mineur(e) et un lecteur de carte. Il est alors indispensable de se munir du code PIN de la carte d'identité électronique.
- soit avec l'application « itsme ». Deux étapes consécutives sont à prévoir pour son utilisation :

1. Installer l'application sur votre smartphone

2. Lors de la 1ère connexion uniquement, se munir de sa carte d'identité électronique et d'un lecteur de carte OU de sa carte de banque pour s'identifier. Itsme est la manière la plus simple d'accéder à « Mon Espace », que ce soit à partir de votre smartphone ou d'un ordinateur. Il est donc vivement recommandé de l'utiliser.

**Vous ne disposez du matériel nécessaire (lecteur de carte, ... ) ?**

Vous pouvez dans ce cas vous rendre dans un des espaces publics numériques (EPN). Ceux-ci mettent gratuitement à votre disposition une connexion wifi, des ordinateurs, ou encore des lecteurs de carte d'identité.

Certains EPN proposent également un service d'encadrement.

Pour trouver l'EPN le plus proche pour vous, consultez la page d'accueil de « Mon Espace » qui reprend la liste et les adresses de tous les EPN ou téléphonez au 0800 / 20 000 afin d'obtenir l'adresse d'un EPN à votre meilleure convenance.

Vous n'arrivez pas à vous connecter à Mon Espace car vous êtes étranger et ne résidez pas en Belgique ?

Vous pouvez accéder au formulaire de demande via Cerbère, un autre moyen de connexion mis à disposition par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFW-B). Il vous suffit d'y créer votre compte à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe. Une fois votre compte Cerbère créé, vous pourrez aussi accéder aux autres applications informatiques du MFW-B.

Vous pouvez accéder à Cerbère en allant sur le lien suivant : <https://recours-externe-secondaire.cfwb.be>

Vous avez déjà un identifiant Cerbère ?

- OUI, et je me connecte avec ce compte
- OUI, mais j'ai égaré mon mot de passe
- réinitialisez votre mot de passe

Ou contactez l'Helpdesk ETNIC au 02/800 10 10.

Vous n'avez pas encore d'identifiant Cerbère ?

- Je crée mon compte

La circulaire sera également publiée en version numérique, ce qui permettra aux usagers de cliquer directement sur ces liens.

Afin d'avoir accès à la version numérique de la circulaire, il suffira de taper le nom complet de celle-ci suivi de son numéro dans un moteur de recherche.

Le lien et les instructions mentionnés ci-dessus sont également repris sur la page intitulée « LES RECURS CONTRE LES DÉCISIONS DES CONSEILS DE CLASSE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE » qui se trouve sur le site enseignement.be

Lors de la connexion sur la plateforme « E-recours », le requérant devra compléter sa fiche signalétique et ensuite introduire sa demande de recours externe. Lors de l'introduction du recours, le requérant devra encoder les données demandées en une seule fois. Le requérant peut également soumettre ses documents supplémentaires, sur la plateforme, en un seul fichier PDF, si possible.

Il est conseillé au requérant de penser à bien motiver sa demande de recours externe.

Après avoir encodé toutes les données demandées, le recours externe sera introduit et le requérant recevra, par voie électronique, une notification de confirmation que sa demande de recours externe a bien été introduite.

Le requérant peut visualiser le statut de sa demande à tout moment en se connectant sur la plateforme et en cliquant sur « Consulter mes demandes introduites » dans la case « Mes demandes ».

Les recours qui seront introduits via la plateforme « E-recours » seront automatiquement notifiés à l'établissement scolaire via la plateforme

### PROCEDURE DE CONCILIATION INTERNE : recours interne (Volet 1)

**Je soussigné(e)**

- Père, mère ou représentants légaux d'un élève mineur  
 Elève majeur

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

**Souhaite que le Conseil de classe réexamine sa décision à propos de l'élève (à compléter uniquement pour l'élève mineur) :**

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

ETABLISSEMENT SCOLAIRE : .....

ANNEE D'ETUDE DE L'ELEVE : .....

**ENSEIGNEMENT**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> GENERAL                  | <input type="checkbox"/> TECHNIQUE DE QUALIFICATION  |
| <input type="checkbox"/> TECHNIQUE DE TRANSITION  | <input type="checkbox"/> ARTISTIQUE DE QUALIFICATION |
| <input type="checkbox"/> ARTISTIQUE DE TRANSITION | <input type="checkbox"/> PROFESSIONNEL               |

Option .....

**Décision du Conseil de classe**

- Attestation d'orientation C  
 Attestation d'orientation B n'admettant qu'à .....
- .....

**Décision du Jury de qualification**

- Refus d'octroi du certificat de qualification  
 Autre : .....
- .....

Raisons pour lesquelles vous souhaitez que la décision du Conseil de classe/ Jury de qualification soit réexaminée<sup>1</sup> :

Date : ..... Lieu .....

Signature de l'élève majeur ou des parents (représentants légaux) de l'élève mineur

## Décision à l'issue de la procédure de conciliation interne

- La décision initiale est maintenue
  - La décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe a décidé de tenir compte des arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève :
    - Une attestation d'orientation A (attestation de réussite)
    - Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à .....  
.....
  - Le Certificat de qualification
  - Autre : .....

Date : ..... Lieu : .....

### Signature du Directeur

<sup>1</sup> Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace, vous pouvez joindre un courrier complémentaire ou d'autres documents que vous jugeriez utiles pour l'analyse de votre demande.

## PROCEDURE DE RECOURS EXTERNE AUPRES DU CONSEIL DE RECOURS CONTRE LES DECISIONS DU CONSEIL DE CLASSE (Volet 2)

**Je soussigné(e)**

- Père, mère ou représentants légaux d'un élève mineur  
 Elève majeur

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

**Souhaite introduire par la présente un recours contre la décision d'un Conseil de classe prise à l'égard de l'élève mineur (rubrique à compléter uniquement si élève mineur):**

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

### ETABLISSEMENT SCOLAIRE

NOM ETABLISSEMENT SCOLAIRE : .....

ADRESSE ETABLISSEMENT SCOLAIRE (Rue, n°, code postal, localité) : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

### ENSEIGNEMENT

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> GENERAL                  | <input type="checkbox"/> TECHNIQUE DE QUALIFICATION  |
| <input type="checkbox"/> TECHNIQUE DE TRANSITION  | <input type="checkbox"/> ARTISTIQUE DE QUALIFICATION |
| <input type="checkbox"/> ARTISTIQUE DE TRANSITION | <input type="checkbox"/> PROFESSIONNEL               |

ANNEE D'ETUDE DE L'ELEVE : .....

OPTION .....

## PROCEDURE INTERNE A L'ETABLISSEMENT

- JOINDRE LA PREUVE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE DE CONCILIATION INTERNE

**ATTESTATION D'ORIENTATION ACCORDEE A L'ISSUE DE LA PROCEDURE DE CONCILIATION INTERNE A L'ETABLISSEMENT**

- Attestation d'orientation C
  - Attestation d'orientation B n'admettant qu'à .....

## RAISONS POUR LESQUELLES VOUS CONTESTEZ LA DECISION DU CONSEIL DE CLASSE (TOUS DOCUMENTS UTILES PEUVENT ETRE JOINTS EN ANNEXE)<sup>2</sup>

**RAPPEL : Le Conseil de recours ne peut accorder d'examen de repêchage en septembre, et n'est pas compétent pour l'examen des décisions des jurys de qualification.**

Date : ..... Lieu : .....

Signature de l'élève majeur ou des parents (représentants légaux) de l'élève mineur

<sup>2</sup> Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace, vous pouvez joindre un courrier complémentaire ou d'autres documents que vous jugeriez utiles pour l'analyse de votre demande.